

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Réunion du Conseil d'Administration
Du mardi 26 septembre 2017

COMPTE RENDU

Présents : M. Franck PERRY, Président, Mme Sylvie VINCENT, Vice-présidente, Mmes Anne-Marie MESSERLIN, Denise MAIRE, Nicole GEORGES et Christine PECHEUR, MM. Daniel GENRAULT, Michel CORDIER et Joël GROSJEAN.

Pouvoir : Mme Suzanne VAUTHIER à Mme Nicole GEORGES.

Excusés : Mme Suzanne VAUTHIER, Mme Sylvie CONRAUX (pouvoir à Camille COLLIGNON absent), MM. Denis KARM, Alexandre CHOPINEZ, Jean-Marie MIGEOT et Camille COLLIGNON.

Absent : Mme Marie-Laurence ZEIL et M. Guillaume GODEY.

Secrétaire de séance : M. Joël GROSJEAN.

Observations sur le compte-rendu de la précédente séance du 10 août 2017 :

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 10 août 2017.

1°) Renouvellement de la convention de partenariat avec Le centre social La Toupie de Contrexéville

Par délibération du 20 septembre 2016, le CCAS de Vittel s'est associé au Centre Social La Toupie pour mener une action de prévention santé commune à destination des jeunes âgés de 14 à 25 ans sur le territoire de Vittel - Contrexéville.

Le projet, intitulé « EDUC TA SANTÉ », visait à améliorer la qualité de vie des jeunes et réduire ainsi les comportements à risques.

Suite au bilan final et à l'avis favorable des professionnels, il est proposé de renouveler le partenariat avec le Centre Social La Toupie pour la mise en place d'actions de prévention santé sur le territoire de Vittel - Contrexéville.

Les actions se dérouleront d'octobre 2017 à juin 2018 autour des thématiques suivantes : éducation à la sexualité, addictions et bien-être. Elles devront permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et de développer des compétences psychosociales.

Afin de définir les conditions et les modalités de partenariat entre le CCAS de Vittel et le Centre Social La Toupie, il convient de préciser les engagements de chacun dans le cadre d'une convention de partenariat dont le projet figure en annexe.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat et autorise Monsieur le Président à la signer.

2°) Convention de partenariat avec l'IFSI

Cette année, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du C.H. de l'Ouest Vosgien devient partenaire du projet « Educ Ta Santé ».

Les étudiants en soins infirmiers réaliseront une analyse des besoins afin de déterminer une problématique de santé publique des populations d'adolescents/jeunes adultes du secteur de scolarisés au sein des collèges de Vittel et Contrexéville et du lycée professionnel de Contrexéville.

Cette problématique de santé fera l'objet d'une action éducative, menée par ces mêmes étudiants au cours du forum « Educ Ta Santé » organisé en 2018 conjointement par le CCAS de Vittel et La Toupie.

Afin de définir les conditions et les modalités de partenariat entre le CCAS de Vittel, l'IFSI et le Centre Social La Toupie, il convient de préciser les engagements de chacun dans le cadre d'une convention de partenariat dont le projet figure en annexe.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat et autorise Monsieur le Président à la signer.

3°) Convention de partenariat avec L'association Brain Up

Suite au programme d'actions mises en place par le CCAS de Vittel sur 2017-2018, l'association Brain Up doit intervenir pour assurer l'animation des Goûters Pratiques Seniors (GPS) sur la thématique suivante : « Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement ».

L'objectif de cette action s'inscrit pleinement dans la mission du CCAS visant à lutter contre l'isolement social et favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées. L'association propose un programme interactif et positif composé d'une conférence « Lien social et les bienfaits de la convivialité », et d'un atelier de quatre séances destiné à échanger avec les participants tout en les conseillant.

Afin de définir les conditions et les modalités de partenariat entre le CCAS de Vittel et l'association Brain Up concernant la mise en place de cette action à destination des seniors, il convient de préciser les engagements de chacun dans le cadre d'une convention de partenariat dont le projet figure en annexe.

Monsieur le Président demande à ce que le programme des GPS 2018 soit publié sur le site internet de la ville et du CCAS dès que celui-ci sera validé. Il précise également que les plus de 60 ans représentent plus de 36% de la population vittelloise.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat et autorise Monsieur le Président à la signer.

4°) Questions diverses

Monsieur le Président annonce que l'hôpital de Vittel envisage de créer en 2018 une extension pour abriter une Unité de Vie de Psycho gériatrie (UVP). Des travaux d'agrandissement à la résidence du Petit Ban seront également entrepris en 2018-2019.

Monsieur le Président souhaite qu'en 2018, un logement d'urgence soit mis à disposition des personnes qui se retrouvent momentanément sans domicile.

5°) Informations

↳ Bilan actions « Educ ta santé » 2016-2017

Rappel. En 2016, le CCAS de Vittel s'est associé au centre social La Toupie pour créer un réseau d'acteurs visant à améliorer la qualité de vie et le bien être des jeunes âgés de 14 à 25 ans sur le territoire de Vittel-Contrexéville. Le projet a bénéficié d'une subvention de l'ARS et du Conseil Régional d'un montant de 7306 €. Les actions mises en place s'articulaient autour des thématiques suivantes : l'éducation à la sexualité, les addictions, la santé globale et le bien-être.

Un comité de pilotage a été créé et a permis la construction d'un véritable réseau de partenaires réunissant 20 structures locales.

Concernant l'éducation à la sexualité, les jeunes ont pu bénéficier de séances d'infos débat autour de la contraception et des violences sexuelles.

Concernant les addictions, la santé globale et le bien être, plusieurs actions ont été menées en direction des élèves de 3ème des collèges de Vittel et Contrexéville :

➤ **9 Décembre 2016** : 2 représentations de « Ciné-Théâtre interactif » avec la compagnie Les Comédiens Associés - 180 jeunes concernés.

➤ **23 Mars 2017** : Forum « EDUC TA SANTE » au Palais des Congrès de Vittel - élèves des classes de 3^{ème} des collèges de Vittel et Contrexéville et des jeunes suivis par la Mission Locale - soit 230 jeunes accueillis sur 12 ateliers avec la participation des élèves des classes de seconde en Hôtellerie du lycée professionnel de Contrexéville.

➤ **Animations au sein des classes** avec des outils pédagogiques tout au long de l'année scolaire

Actions menées en direction des professionnels : 2 journées de formation à l'animation d'outils pédagogiques spécifiques au public adolescent par l'IREPS Lorraine (Instance Régionale en Education et Promotion de la Santé).

Perspectives 2017-2018

Suite au bilan final et aux différentes évaluations auprès des jeunes, des intervenants et des professionnels du secteur, le projet est reconduit pour l'année scolaire 2017-2018. Il bénéficie de nouveau d'une subvention de l'ARS et du Conseil Régional.

Le prochain comité de pilotage se tiendra le mardi 26 septembre pour définir les modalités d'actions de l'année à venir. Deux nouveaux axes de travail seront développés, l'un en direction des familles et l'autre autour de la thématique du harcèlement et cyber harcèlement, une demande du lycée de Contrexéville.

Partenariat avec l'IFSI de Neufchâteau

Concernant le projet 2016-2017, les élèves infirmiers ont animé un atelier lors du forum « Educ Ta Santé » au palais des congrès. Les formateurs ont participé activement à la mise en place de différentes actions sur toute l'année. Cependant, l'ensemble de leurs interventions se déroulaient sur leur temps personnel donc non comptabilisé dans le programme de leur formation. C'est pourquoi, l'IFSI propose de formaliser les interventions des élèves infirmiers par une convention partenariale avec le CCAS de Vittel et le centre social La Toupie. Ces derniers s'engagent à accueillir les étudiants sur les sites de Vittel et Contrexéville en octobre 2017 pour effectuer un diagnostic des besoins locaux et en mars-avril 2018 pour réaliser une action éducative.

↳ Les « Goûters Pratiques Séniors » - GPS

Le CCAS organise des GPS à la Maison Ressources. Il s'agit de conférences - débats sur des thèmes de la prévention des risques au quotidien et de la santé.

En 2016-2017, différents ateliers ont été proposés :

- « **Séniors - Attention aux arnaques** » : information prévention sur le démarchage à domicile avec comme intervenant la conciliatrice de justice et un représentant de la gendarmerie.
- « **Séniors - Adoptez les bons gestes pour économiser l'eau** » : la chargée de mission solidarité de Suez a informé le public sur les éco gestes
- **Visite à la Vigie de l'Eau** et animation proposée sur les économies au quotidien
- « **Valoriser l'estime de soi et (re) prendre confiance en soi** » avec l'Association Brain Up, financé par l'Assurance Retraite et le Conseil Départemental.
- « **Alimentation, les clés de la santé** » avec un micro nutritionniste, financé par l'Assurance Retraite et l'AG2R La Mondiale.
- « **Aide à l'utilisation du téléphone portable et du smartphone** » avec la médiathèque de Vittel.
- Partenariat avec l'Automobile Club autour de deux ateliers au palais des congrès de Vittel : « **Connaissances du code de la route** » et « **Se comprendre** »

Remarque : L'ensemble des ateliers, proposé ci-dessus aux séniors, a été mis en place grâce à un partenariat entre les intervenants et le CCAS.

Actuellement, il y a environ 70 inscrits, ils étaient 7 au départ.

Perspectives 2017-2019

En mars 2017, le CCAS a répondu à un appel à projet de la CARSAT pour solliciter une subvention dans le cadre d'un programme d'activités sur 2017-2019. En septembre 2017, le CCAS a déposé une demande de subvention complémentaire auprès de la Conférence des Financeurs via le Conseil Départemental. Sur un montant total estimé à 29892 €, le CCAS a sollicité une subvention de 10457 € à la CARSAT et de 6850 € à la Conférence des Financeurs.

Le programme des GPS se décline sur deux années et comporte les ateliers suivants :

- **Septembre - octobre 2017** : « **Gestion de l'eau** » avec une visite de la Vigie de l'Eau et l'intervention de Suez pour comprendre sa facture d'eau. Atelier intergénérationnel avec les bénéficiaires du RSA.
- **Octobre - décembre 2017** : « **lien social et convivialité** » avec l'association Brain Up, une conférence et 4 ateliers dirigés par une psychologue.

De janvier 2018 à juin 2019 sont prévus :

- « **Ateliers numériques** » pour apprendre à utiliser les outils numériques. Atelier intergénérationnel avec les enfants de la Maison de l'Enfance.
- « **Ateliers marche adaptée** » et « **Gym prévention santé** » pour prévenir les effets néfastes du vieillissement avec l'association Siel Bleu.
- « **Ateliers à la découverte de soi** » pour renforcer l'affirmation de soi et la confiance en soi.

- « Ateliers s'exprimer avec des mots à travers la poésie ». Atelier intergénérationnel avec les usagers des Ateliers Tremplin.
- « Ateliers communiquer avec des gestes » pour apprendre le langage des signes avec l'URAPEDA. Atelier intergénérationnel avec les enfants de la Maison de l'Enfance.

Joël GROSJEAN souhaite savoir comment la communication est faite. Sabine COMBACAL lui précise que des affiches et des flyers sont distribués dans les pharmacies. Une publicité via le site internet sera effectuée après la notification des subventions des financeurs. Si le nombre de participants augmente, il sera nécessaire de doubler les GPS mais cela représente un coût financier supplémentaire.

↳ Bilan « Chantiers Jeunes - dispositif argent de poche 2017 »

Rappel des objectifs : Permettre à des jeunes de financer un projet personnel en contrepartie d'activités réalisées et encadrées au sein de la collectivité dans une démarche éducative et citoyenne. A l'issue des chantiers effectués, les jeunes reçoivent une gratification de 100€ sous forme de bons d'achat ou d'un versement direct au prestataire désigné dans leurs projets.

Conditions à remplir : être âgé de 15 à 17 ans / jeunes vittellois / avoir un projet personnel à financer / sélection des jeunes en fonction de la date de réception des dossiers de candidature.

Déroulement d'un chantier : Sur une semaine soit 5 matinées 8h à 12h et un après-midi consacré à une animation Prévention Santé.

Profil des 16 jeunes participants : 4 jeunes âgés de 15 ans, 8 de 16 ans et 4 de 17 ans - 11 filles et 5 garçons.

Nature des chantiers : entretien et gravillonnage du cimetière pour tous les groupes - réfection et gravillonnage de sentiers pédestres - soutien à l'association Vit Tel Ta Nature sur le site de la forêt parc avec les animaux (nettoyage des boxes, préparation des repas, brossage, entretien des clôtures).

Deux animations Prévention Santé organisées avec l'ANPAA 54 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) ont réuni les jeunes autour d'un jeu sur la thématique des addictions.

Financement : Sur un montant total estimé à 9220 €, cette action a été financée par la CAF à hauteur de 1 150 €.

Nature des projets financés : 4 jeunes pour le permis de conduire - 1 jeune pour le permis BSR - 3 jeunes pour du matériel informatique dans le cadre des études - 2 jeunes pour l'achat d'un téléphone portable - 4 jeunes pour financer l'achat de matériel sportif - 1 jeune pour l'achat de fournitures scolaires - 1 jeune pour l'adhésion à un club sportif.

Evaluation des chantiers par les jeunes

La plupart des jeunes ont apprécié les activités proposées notamment celles auprès des animaux. Cependant le cimetière reste difficile à aborder. Ils ont pu découvrir le fonctionnement du monde du travail, réaliser leur première expérience professionnelle, rencontrer et s'ouvrir plus aux autres. Ils soulignent l'ambiance conviviale des chantiers, la découverte des métiers des services techniques, le travail en extérieur et l'aide financière du CCAS pour les aider à financer leur projet. Les relations avec l'ensemble des encadrants ont été appréciées. Certains jeunes ont trouvé les chantiers répétitifs, assez physiques notamment lors des fortes chaleurs et les travaux concernant le cimetière ennuyeux.

Interventions de l'ANPAA : les jeunes ont apprécié l'aspect ludique des interventions ; ils disent avoir acquis des connaissances et se sentent concernés soit pour eux soit pour leur entourage. Ils ont pu partager leurs expériences.

Evaluation des chantiers par les parents

Les parents inscrivent leurs adolescents pour : découvrir le monde du travail, occuper les jeunes durant les vacances, gagner de l'argent en travaillant. Ils apprécient l'encadrement, l'initiative du CCAS, les animations prévention, le suivi des jeunes et la mixité des groupes.

Certains parents souhaiteraient une durée plus longue sur deux semaines, un allègement des formalités administratives.

Améliorations et suggestions

↳ Propositions des jeunes : augmenter le montant de bon d'achat - activités sur toute la journée.

↳ Propositions des parents : améliorer la communication car le dispositif est méconnu - augmenter le montant du bon d'achat - faciliter le paiement par d'autres moyens que le mandat administratif.

Sylvie VINCENT remercie vivement les services techniques pour l'accompagnement des jeunes pendant les chantiers.

↳ Bilan sur la bourse au permis de conduire

Depuis le début du dispositif fin 2014, 23 jeunes ont pu bénéficier de la bourse au permis de conduire. La date de la prochaine commission a été fixée début octobre. Elle devra statuer sur 2 dossiers déposés par les jeunes au cours des trois derniers mois.

Le quotient familial utilisé pour l'attribution de la bourse au permis est le même que celui de la Maison de l'Enfance. On constate cependant une baisse des demandes due en partie au nombre important des jeunes en conduite accompagnée dès 15 ans alors que la réalisation des 50h de bénévolat n'est possible qu'à la majorité du jeune. Une publicité sera relancée dans le prochain journal municipal.

↳ Mention Très Bien Bac 2017 et

La municipalité de Vittel a récompensé 6 bacheliers lors de la cérémonie du Samedi 09 septembre dernier.

↳ Carnet 1^{er} sourire

À l'issue de la cérémonie des bacheliers, un carnet 1^{er} sourire d'un montant de 765 € a été remis à une famille pour la naissance de leur 3^{ème} enfant, ainsi qu'un bouquet de fleur à la maman.

La délivrance du carnet 1^{er} sourire fera également l'objet d'une communication.

↳ La journée de lutte contre la misère

En partenariat avec le représentant départemental de la Journée du Refus de la Misère, la Maison Ressources organise cette journée le mercredi 18 octobre 2017 de 13h30 à 17h.

Le thème de cette année étant « Partageons nos cultures, exprimons-les sous toutes sortes de formes artistiques par le théâtre, la musique, la danse, l'écriture et autres », nous avons souhaité mettre l'accent sur l'échange culturel à travers la lecture de « Contes d'ICI et d'AILLEURS ». Les enfants du périscolaire seront invités à chanter une chanson d'ICI, et le public familial de La TOUPIE nous fera voyager par la lecture d'un conte d'AILLEURS en rapport avec une tradition de leur pays d'origine. Les Ateliers Tremplin feront interagir le public avec un photo-langage artistique. Un goûter préparé par ces familles viendra clore cette journée d'échanges et de partages.

↳ Le repas des anciens

Le repas des aînés est prévu le Jeudi 09 novembre 2017 à 12h30 à la salle du Moulin. Les personnes âgées de 70 ans et + recevront un courrier d'invitation.

L'année dernière, plus de 400 personnes ont participé au repas. Cette année, plus de 800 courriers seront envoyés.

L'association Vittel Accueil se propose de décorer la salle comme les autres années.

Le véhicule du CPO pourra être utilisé pour véhiculer les personnes âgées ne pouvant pas se déplacer.

↳ Les bons d'achat de fin d'année

Le dispositif des bons d'achat de fin d'année pour les personnes âgées de 70 et plus, résidant à Vittel et non imposable sur leurs revenus 2016, est en place. L'année dernière, 129 bons d'achat représentant 4 374 € ont été distribués.

Sylvie VINCENT sollicitera à nouveau les élus pour effectuer la distribution des bons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures quinze.

Vittel, le 02 octobre 2017.

Le secrétaire de séance,
Joël GROSJEAN



Le Président,
Franck PERRY

